



Regroupement familial de ma conjointe

Par **zazout**, le **25/08/2009** à **18:11**

Bonjour,

je suis libanaise, j'ai un carte de séjour salarié (1 ans).

j'ai commencé mon travail depuis 1 mois et avant j'étais étudiant dans une école d'ingénieur.

Ma femme est au LIBAN, j'aimerais savoir comment je peux faire pour la chercher vivre avec moi.

pour la dépose d'un dossier de regroupement familiale il me faut 12 fiches de paye, moi j'ai juste une fiche salarié et j'ai 6 fiches de paye en stage (1100 euros Net/mois) ça marche avec les fiches de stage ?

sinon, est ce qu'il y a une autre méthode plus vite ? parce que la regroupement familiale il me faut encore 5 fiches de paye (5 mois) et il faut attendre 6 mois, après la dépose du dossier, pour avoir la réponse !!! C'est dur :)

J'ai une autre question à propos du regroupement familiale sur place ! je peux la faire ? et comment ? et si ça fait des problème !!!

C'est Urgent

Merci beaucoup

Par **etrangers sans droit**, le **25/08/2009** à **21:15**

bonjour,

la première des conditions est de 18 mois de séjour régulier (avec carte de séjour ouvrant droit au travail)

une moyenne d'1.2 smic sur l'année passé
et une surface suffisante de logement

pour plus de précision je vous invite à voir mon blog et l'article "différence entre regroupement, réunification et rapprochement familial"

je ne pense pas qu'il y ait d'autre solution pour une entrée régulière ouvrant droit à un titre de

séjour